

Éditorial

Mais quelle belle Vue!



Oui, ce titre évoque bien l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes qui ouvre ses portes à la fin du mois d'avril. Mais il parle aussi d'un regard, d'une vision et d'un choix politique assumé.

Depuis plus de 18 mois, je vis ce projet de l'intérieur. Avec les membres du Conseil communal, les équipes, les partenaires, les experts, nous l'avons parcouru dans tous les sens: de loin, de près, en long, en large et en travers. Je sais qu'il dérange parfois. Et je comprends pourquoi. Plus de 12 millions de francs d'investissement, une collectivité propriétaire d'un hôtel... forcément, cela fait parler. «Mais quelle idée!» entend-on ici ou là.

Eh bien oui, quelle idée, justement. Celle de croire qu'un lieu emblématique de notre canton mérite mieux que l'abandon ou la demi-mesure. Celle de penser que le tourisme peut être réfléchi, durable, ancré localement. Celle de miser sur une collaboration forte avec les acteurs économiques, associatifs et régionaux. Celle de créer un lieu vivant, ouvert, accessible, pensé pour la population autant que pour les visiteurs.

Je ne prétends pas que tout soit parfait. Rien ne l'est. Ce projet comporte des risques et je ne les minimise pas. Mais gouverner, ce n'est pas éviter tout risque. Gouverner, c'est choisir où l'on place le curseur, en regard de ce que l'on veut construire pour demain.

Eh oui, j'entends déjà: «Elle ne va pas dire autre chose...» C'est vrai. Parce que j'ai pris ce projet à bras-le-corps. Parce que j'y crois. Et parce que je crois, plus largement, à la manière dont nous construisons Val-de-Ruz.

Car à Val-de-Ruz, il n'y a pas de petits ou de grands projets. Il n'y a que des projets porteurs de sens, chacun avec ses enjeux, ses investissements, ses doutes aussi. Tous ont un objectif commun: répondre aux besoins d'une population qui grandit, anticiper les défis, orienter, prévenir et avancer.

Avancer, avec détermination, et ensemble.

Anouk Arbona, conseillère communale

Fête des voisins le 29 mai 2026

La Fête des voisins a lieu chaque année durant le mois de mai, simultanément dans de nombreuses villes de Suisse et d'Europe. Elle a pour but de favoriser le lien social et de développer la solidarité et la qualité de vie dans les immeubles, les quartiers et les villages.

Le Conseil communal souhaite s'associer à cette manifestation qui va parfaitement dans le sens du renforcement de la cohésion sociale, en soulignant également, par cette action, les relations intergénérationnelles. Bien que se déroulant déjà depuis de nombreuses années dans certains quartiers de la commune, il est souhaité d'étendre cette proposition à l'ensemble des personnes intéressées par cette action.

La Fête des voisins, c'est une autre manière de vivre son quartier en initiant des démarches conviviales comme l'entraide, les petits services réciproques, des projets communs, une solidarité qui, au fil des jours, permet de rompre l'isolement et l'anonymat.

Afin de se rendre compte de l'impact de l'événement au niveau communal et de définir si des mesures sont à prendre dès 2027, la population est invitée à se prononcer en complétant le formulaire par l'activation du QR-code ci-après.



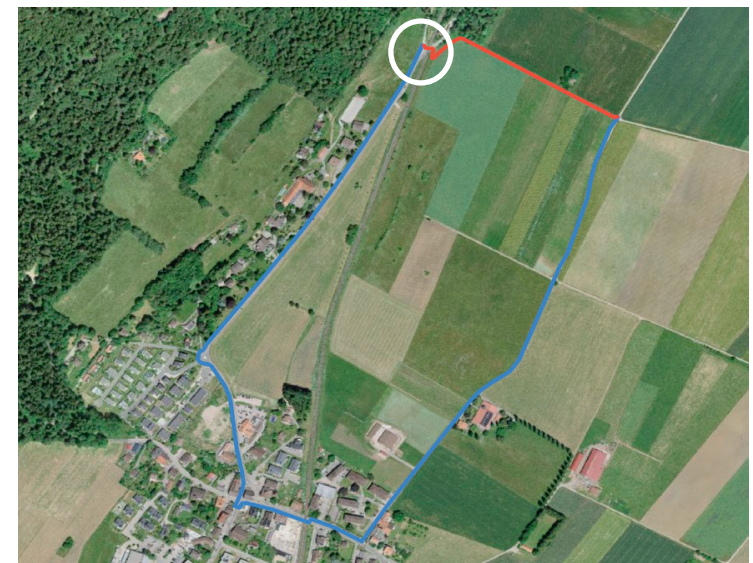
La Commune se réjouit de visibiliser les fêtes organisées en les publiant sur son site internet. Le lien www.val-de-ruz.ch/agenda permet l'inscription gratuite de l'événement sur le net.

Pour davantage d'informations, le service sports-loisirs-culture, santé et économie renseigne à loisirs.vdr@ne.ch ou au 032 886 56 33.

Fermeture définitive

Dans le cadre du renouvellement du passage à niveau par les CFF, il a été relevé que le chemin situé sur la parcelle communale privée n° 1699 aux Geneveys-sur-Coffrane, débouchant directement sur la route, ne répond pas aux normes de sécurité en vigueur. Il oblige actuellement les usagers à circuler le long d'une route sans trottoir.

La fermeture de ce chemin permet d'orienter les piétons, coureurs et cyclistes vers un itinéraire approprié et sécurisé, le long de la route du Vanel, puis vers un chemin de remaniement officiel, garantissant ainsi la conformité aux prescriptions et améliorant la sécurité.



En bleu le tracé à utiliser, en rouge le chemin concerné.

Pour les camping-cars

Afin de proposer aux camping-cars des possibilités de stationnement de courte durée sur le territoire communal (maximum 48 heures), seize places sont mises à disposition pour une période limitée durant l'année 2026, soit **du 1^{er} avril au 31 octobre**.

Comme les années précédentes, quatre emplacements sont prévus au sud du cimetière de Fontainemelon et six places au nord-est du parking des Gollières aux Hauts-Geneveys.

La nouveauté dès cette année: six places sont à disposition sur le parking des Bugnenets.

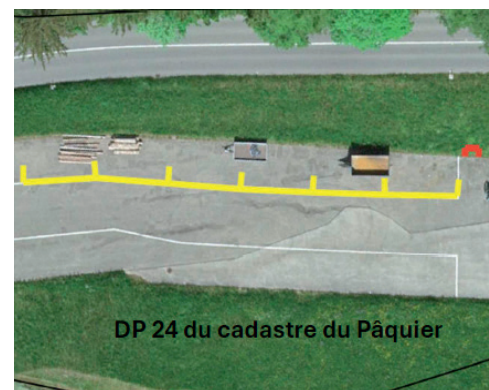


Photo: parking des Bugnenets.

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- cinq éducateurs de l'enfance (F/H) à divers taux d'activité, de 14% à 46%, de suite ou à convenir. Lieux de travail: différents accueils de Val-de-Ruz;
- un bibliothécaire (F/H) à un taux d'activité à l'heure représentant environ 25%, de suite ou à convenir. Lieu de travail: Fontainemelon;
- un stagiaire employé de commerce MPES 3+1 (F/H) au contrôle des habitants, dès la rentrée scolaire d'août 2026. Lieu de travail: Cernier;
- des apprentis (F/H) forestiers-bûcheron ou assistants socio-éducatifs pour la rentrée d'août 2026.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch.

Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

Seize ans d'archives

Le 1^{er} octobre 2009 prenait effet la Convention relative à la constitution d'un service intercommunal d'archivage ratifiée par les Conseils communaux de Chézard-Saint-Martin, Corcelles-Cormondèche et Cortaillod.

Ce service a pour but de professionnaliser la gestion documentaire et l'archivage dans les communes, de mutualiser les ressources et de répondre à la législation et aux normes archivistiques en vigueur. Depuis 2012, les activités d'archivage sont prises en charge par une équipe professionnelle aux profils complémentaires.

Un «petit» service qui offre une large gamme de prestations pour la gestion documentaire ou l'archivage numérique à des communes de tailles variées, dont Val-de-Ruz, et qui sert aussi d'exemple dans d'autres cantons pour la mutualisation des solutions déployées.

Pour en savoir plus sur le service intercommunal d'archivage: www.siar.ch.

Activités bruyantes

Avec le retour du printemps, le moment est venu de s'occuper des jardins et des alentours des propriétés. Afin que cela se fasse dans le respect du voisinage, les travaux bruyants sont autorisés les jours ouvrables de 07h00 à 20h00.

Ces dispositions figurent en détail dans le règlement de police consultable sur le site internet communal. Par ailleurs, le port de protections adéquates lors de l'utilisation d'outils de jardinage est de mise. Davantage de renseignements sur www.bpa.ch.



Guichets fermés

À l'occasion des fêtes de Pâques, les guichets de l'administration communale sont fermés **du vendredi 3 avril au lundi 6 avril 2026** y compris. Réouverture le 7 avril selon les horaires habituels. Excellentes fêtes!

Livret-jeux à la bibliothèque

Un livret-jeux conçu par des collaboratrices du Bibliobus sera disponible **dès le 23 mars 2026** à la bibliothèque de Fontainemelon ainsi que dans toutes les bibliothèques partenaires.

Comme chaque année, à fin mars, se tiendra le BiblioWeekend. Les 27, 28 et 29 mars 2026, autour de la thématique du jeu, de nombreuses bibliothèques, dans toute la Suisse, ouvriront leurs portes. Toutefois, la bibliothèque publique communale n'aura pas d'ouverture spéciale en 2026 à l'instar des années précédentes. Bon week-end récréatif et enrichissant!

La bibliothèque informe au 032 886 56 17 ou à biblio.val-de-ruz@ne.ch. Plus de renseignements sur Instagram, sous [@bibliotheque_valderuz](https://www.instagram.com/bibliotheque_valderuz), ou sur le site www.biblioweb.ch.

Val-de-Ruz à la Marche du 1^{er} Mars

L'édition 2026 de la traditionnelle Marche du 1^{er} Mars s'est déroulée sous le soleil et par une température idéale.

Invitée d'honneur, la Commune de Val-de-Ruz a répondu «présente», en offrant les gobelets réutilisables. Avec le logo de la Marche d'un côté et les armoiries communales de l'autre, ils ont été appréciés par leurs destinataires. Par la suite, le quatuor «Dacor» a fait vibrer l'assistance. De La Vue-des-Alpes à l'esplanade de la Collégiale à Neuchâtel, une paisible et puissante harmonie fut au rendez-vous: les cors des Alpes dans toute leur splendeur.

La journée étant placée sous le thème de la solidarité, une émotion était perceptible au moment des discours. La tragédie de Crans-Montana ou le drame de Blatten a fait miroir aux inondations du Pâquier, Villiers et Dombresson de 2019. C'était alors Val-de-Ruz qui était l'objet de la solidarité cantonale et fédérale. Rien de plus naturel, donc, que de rendre la pareille.

Pour couronner cette riche journée, le terroir communal a été mis en valeur par une dégustation de Gruyère AOP de la Fromagerie de Chézard-Saint-Martin, active sur le site d'Evologia. Le produit remporta un succès immédiat. Il faut par contre attendre fin avril pour profiter des bons pour une boisson à l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes distribués à cette occasion.

La sécurité déménagement

En raison du déménagement de ses bureaux, le service de la sécurité est fermé les **7 et 8 avril 2026**.

À partir du jeudi 9 avril 2026, le service vous accueille rue de l'Épervier 2 à Cernier, au 1^{er} étage, dans les mêmes espaces que le service sports-loisirs-culture, économie et santé, selon les horaires habituels.

Vente de livres

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le prix des livres historiques écrits par M. Maurice Evard a été revu à la baisse. Ils sont disponibles au contrôle des habitants, rue de l'Épervier 6 à Cernier, au prix de CHF 20. Cela concerne les localités de Cernier, Chézard-Saint-Martin, Fontainemelon, Les Geneveys-sur-Coffrane ou encore Savagnier.

Découverte du mois

L'observatoire de La Vue-des-Alpes

Le long du chemin de la Petite Corbatière, en contrebas de La Vue-des-Alpes, seuls les yeux les plus attentifs détectent une mystérieuse construction métallique, cachée par les sapins.

Il s'agit de l'ancien observatoire astronomique de La Vue-des-Alpes, construit à la fin des années 50. Ses équipements phares, un astrolabe Danjon et une lunette zénithale photographique, n'ont pas pour vocation de découvrir de nouveaux corps célestes, mais bien d'affiner la précision des observations, ceci dans le but d'améliorer sans cesse la mesure du temps.

La station de La Vue-des-Alpes fait partie de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel. L'astrophysicienne Wilhelmine Burgat y commence sa carrière par de nombreuses nuits d'observation, bien avant de découvrir, au sein du «Space Eye» d'Uecht, la supernova «SN 1974G».

L'avènement de la mesure atomique du temps, combiné à l'évolution technique, redéfinit peu à peu les besoins et les priorités de l'étude de l'espace. Vers la fin du XX^e siècle, le bâtiment est définitivement désaffecté. Situé sur un terrain privé, il ne se visite pas.

Sources: *Bulletin Technique PTT n° 1/1959, ArcInfo 07.11.2024*

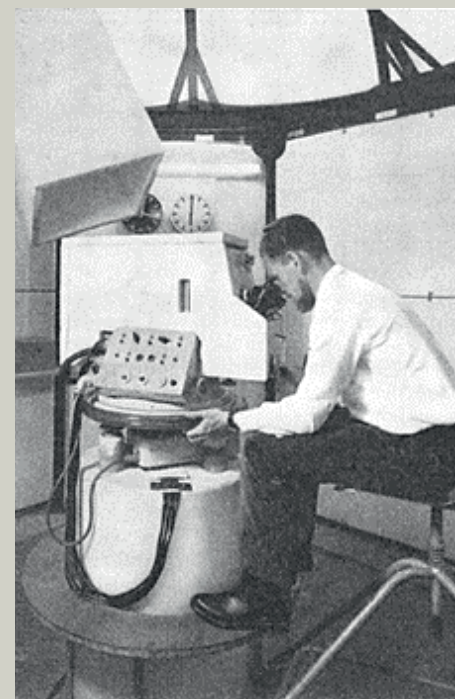


Photo: intérieur de l'observatoire, fournie aimablement par le Musée de la communication.